



□ Limite communale

LOI LITTORALE

— Limite des espaces proches du rivage

▨ Espace remarquable partie terrestre

▨ Espace remarquable partie maritime

▨ Coupure d'urbanisation

■ Espace boisé et paysager

■ Parc et jardin caractéristiques

Formes urbaines littorales

□ Espaces neutres

▨ Espaces Urbanisés Sensibles

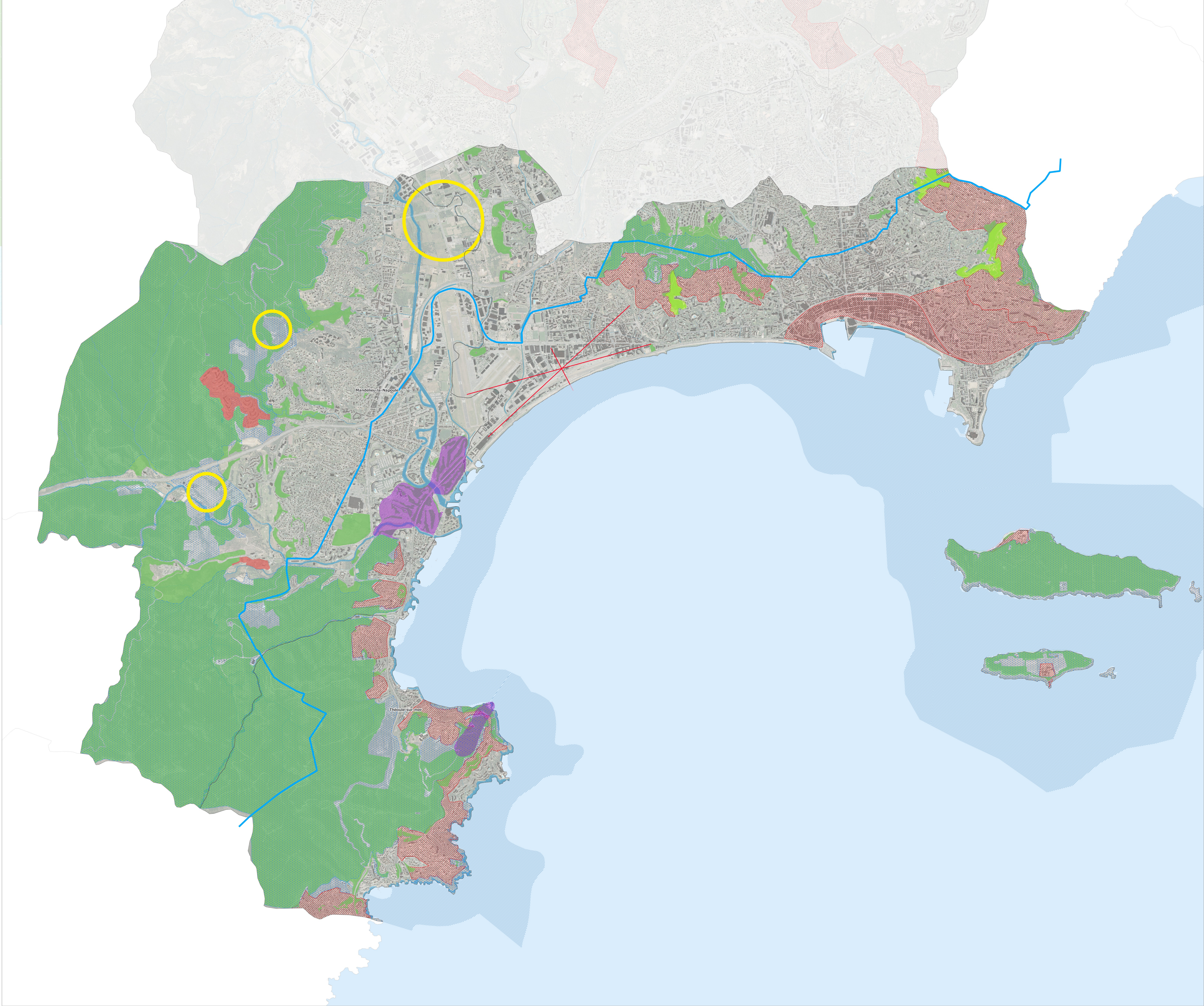
✕ Espace à enjeu - DTA des Alpes Maritimes

■ Délimitation des Secteurs Déjà Urbanisés de la loi Littoral au sens de la loi Elan

Espace agricole

○ superficie minimum 20 à 50 ha

○ superficie supérieure à 50 ha



Echelle : 1:50 000

0 1 2 km